Amendement permettant l'application des dispositions des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement

ART. 31 N° 137

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2438)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N º 137

présenté par Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

ARTICLE 31

I. – Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

«

ART. 31 N° 137

(En millions d'euros)

	Ressources	Charges	Soldes
Budget général			
Recettes fiscales brutes / dépenses			
brutes	377 827	395 069	
À déduire : Remboursements et			
dégrèvements	98 975	98 975	
Recettes fiscales nettes / dépenses			
nettes	278 852	296 094	
Recettes non			
fiscales	13 719		
Recettes totales nettes / dépenses			
nettes	292 571	296 094	
À déduire : Prélèvements sur recettes au			
profit des collectivités territoriales et de			
l'Union européenne	71 770		
Montants nets pour le budget			
général	220 801	296 094	-75 293
Évaluation des fonds de concours et crédits			
correspondants	2.025	2.025	
	3 925	3 925	
Montants nets pour le budget général,			
y compris fonds de	224.726	200.020	
concours	224 726	300 020	
Budgets annexes			
Contrôle et exploitation			
aériens	2 151	2 151	0
Publications officielles et information			
administrative	205	189	16
Totaux pour les budgets	2.25	2 2 4 0	1.
annexes	2 356	2 340	16
Évaluation des fonds de concours et crédits			
correspondants :			
Contrôle et exploitation aériens	20	20	
Publications officielles et information	20	20	
administrative	1	1	
Totaux pour les budgets annexes,	1	1	
y compris fonds de			
concours	2 377	2 361	16
Comptes spéciaux			
Comptes specialix Comptes d'affectation			
spéciale	69 410	68 906	504
Comptes de concours		30 700	304
financiers	113 035	114 261	-1 226
	1 110 000	11.201	

ART. 31 N° 137

Comptes de commerce	
(solde)	156
Comptes d'opérations monétaires	
(solde)	69
Solde pour les comptes	
spéciaux	-497
Solde général	-75 774

».

II. – En conséquence, rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 5 :

«

(En milliards d'euros)

(
Besoin de financement	
Amortissement de la dette à moyen et long	
termes	119,5
Dont amortissement de la dette à long	
terme	76,9
Dont amortissement de la dette à moyen terme	40,2
Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres	
indexés).	2,4
Amortissement des autres dettes	0,1
Déficit à	
financer	75,8
Dont déficit budgétaire	75,8
Autres besoins de	
trésorerie	1,3
Total	196,7
Ressources de financement	
Émission de dette à moyen et long termes, nette des rachats	188,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au	
désendettement	4,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	0,1
Variation des dépôts des correspondants	-
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des	
placements de trésorerie de l'État	4,1
Autres ressources de	
trésorerie	0,5
Total	196,7

>

III. – En conséquence, à l'alinéa 13, substituer au montant :

« - 34,1 milliards d'euros »

ART. 31 N° 137

le montant:

« 70,9 milliards d'euros ».

IV. – En conséquence, à la fin de l'alinéa 14, substituer au montant :

« 1 901 099 »

le montant:

« 1 903 223 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de rétablir le texte voté par l'Assemblée nationale en première lecture.

En effet, les différentes mesures votées par le Sénat et notamment le rejet des crédits de 9 missions du budget général ont conduit à une amélioration artificielle du solde budgétaire qui serait excédentaire de 29,7 milliards d'euros.

L'article d'équilibre est cependant susceptible d'être à nouveau modifié afin de tirer les conséquences budgétaires des amendements qui seraient adoptés en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale.